

Rapport moral du Président

Comment ne pas débiter ce rapport moral par un **hommage à notre Président, Bruno de MONCLIN**, aujourd'hui disparu, sa disponibilité, son engagement et son sens politique resteront une source d'inspiration et un exemple. Ses deux mandats en tant que Président du CIBE ont vu une évolution importante de la filière bois-énergie et son discours s'est logiquement adapté aux enjeux. Les premières années ont été très franchement axées sur la nécessaire mobilisation de l'amont de la filière afin de s'assurer que les installations en cours de construction soient toutes correctement alimentées. C'est ensuite un accompagnement sur le fonctionnement des installations et leur optimisation qui a conduit ses réflexions et la dynamique que nous avons collectivement portée au sein du CIBE.

Les **années 2016 et 2017 s'illustrent par un arrêt quasi-total du nombre de projet bois-énergie**, que ce soit dans le domaine industriel ou collectif. Alors même que les objectifs sont extrêmement ambitieux, les moyens semblent se raréfier et plusieurs projets en phase de signature seront vraisemblablement décalés d'un an, faute de financement par le Fonds Chaleur. Comme le précise la **Cour des Comptes**, avec qui nous avons eu, avec Bruno, une réunion très constructive dans le courant du printemps 2017, ce système de soutien qu'est **le Fonds Chaleur est le plus efficace de tous les outils mis en place pour développer les énergies renouvelables**. Il est donc indispensable de le préserver, de le simplifier, de le renforcer et d'accélérer sa mise en œuvre.

Comme Bruno aimait le rappeler, « **il faut chasser en meute** ». Et c'est ainsi que, collectivement, dans le cadre de la Loi de Finances 2018, nous avons obtenu une **évolution accélérée de la Contribution Climat Energie et l'extension de son application au propane**. Il sera indispensable de rester groupés pour **maintenir et renforcer le Fonds Chaleur** et, comme l'histoire se répète souvent, le Club de la Chaleur Renouvelable va sans doute reprendre une activité temporaire pour défendre les intérêts de cette oubliée récurrente au sein des différents exercices de programmation énergétique.

La **professionnalisation de la filière** est bien engagée mais les chantiers restent nombreux et le CIBE poursuit son travail technique grâce au soutien et à la participation de tous ses adhérents. Ainsi, plusieurs groupes de travail se sont constitués afin d'aborder des thématiques spécifiques en mode projet, notamment sur la **valorisation des cendres**, mais aussi sur la participation aux travaux du **Comité Stratégique de Filière bois** relatifs à la **valorisation énergétique des déchets de bois**.

Les commissions de travail du CIBE ont poursuivi leurs travaux, entre autres, sur les thématiques suivantes :

-) la **certification ISO** relative aux combustibles ;
-) l'évolution de la **réglementation** relative aux installations de combustion ;
-) les **simulations économiques** nécessaires pour rappeler que, tant que le prix du gaz n'est pas à 60 € HT/MWh et la taxe carbone à 80/100 € la tonne de CO₂, les aides publiques restent indispensables pour faire émerger de nouveaux projets ;
-) l'**inventaire des installations** bois-énergie en France et les **perspectives** de développement de nouveaux projets.

Le CIBE a également organisé **3 journées techniques** et **1 colloque**, à chaque fois couronnés de succès pour aborder des sujets techniques et favoriser les échanges entre acteurs. Il s'agira de **maintenir le cap en 2018** afin d'apporter les outils nécessaires à tous les acteurs de la filière pour tenter de **se rapprocher des objectifs** fixés par la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte, confortés au travers du Plan Climat présenté en fin d'année par Nicolas HULOT.

Mathieu FLEURY, Vice-Président du CIBE